



Calendrier du cycle de mobilité de l'hiver 2020 (hors postes de direction, d'enseignants et CPE)

Publication de la liste des postes sur BO agri : **Jeudi 22 octobre 2020**
Fermeture du portail Agrimob de télécandidature : **Jeudi 19 novembre 2020**

NOTE DE SERVICE : [SG/SRH/SDCAR/2020-557](#) du 09/09/2020

LES ETAPES A RETENIR	LES DATES
Le Chef de service (UO): Saisit dans Agorha les avis et classements sur les demandes de mobilité relatives à sa structure.	Du vendredi 20 novembre 2020 au mardi 24 novembre 2020
Communication aux agents candidats, par la structure recruteuse/ UO, du classement individuel - motivation communiquée sur demande expresse de l'agent ;	Lundi 7 décembre 2020
Réunion décisionnelle n°1	Lundi 14 et mardi 15 décembre 2020
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1	Vendredi 18 décembre 2020
Réunion décisionnelle n°2 (avec arbitrage final)	Mercredi 6 janvier 2021
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°2	Jeudi 7 janvier 2021
Date de prise de poste de principe	1er mars 2021 (décalage possible jusqu'au 1er mai 2021)

Rappelons que la Loi de transformation de la fonction publique, à laquelle s'est opposée FO, a modifié le rôle des CAP existantes. Dès cette année, cette instance ne se prononcera plus sur les mobilités.

Mais, **vos élus FO EA** peuvent vous aider tout au long du processus de constitution de votre dossier si besoin et veiller au respect des critères prévus dans le guide du recrutement. Ils peuvent aussi vous accompagner si vous décidez de déposer un recours contentieux contre l'avis de l'Administration.

Administratifs : **Maria BOUCIF** - LPA Contamine/Arve - 74
maria.boucif@agriculture.gouv.fr
Filière FR : **Jacqueline FAYOLLE** – VetAgro-Sup Clermont - 63
Jacqueline.fayolle@vetagro-sup.fr



📍 B413 - 78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

@ foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr - ☎ 01 49 55 81 42

🌐 www.foenseignementagricole.fr



www.facebook.com/foenseignementagricole/



twitter.com/FOENSAGRI